

## Lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle

Mesdames et Messieurs les candidats,

A Paris, 200 enfants présentant un Trouble du Spectre Autistique sont en attente de places dans des Instituts médico-éducatifs (secteur médico-social). Ce nombre s'élève à 600 en Seine St Denis. Le nombre d'adolescents en souffrance a nettement augmenté depuis l'épidémie de Covid (augmentation des dépressions, des tentatives de suicide, des addictions). Les demandes de consultations continuent de croître et elles révèlent pour la majorité des troubles importants et des situations psychosociales graves.

Dans le dernier Plan National Santé-Environnement 2021-2025, une part importante est accordée à la démocratie sanitaire, à la pair-aidance et à l'éducation thérapeutique. Certes c'est une avancée. Le médecin n'est plus seul titulaire du savoir, et la dispensation de soins est répartie entre les services de soins, le patient, son entourage et les pairs-aidants. Cela peut se justifier pour les patients stabilisés ou en voie de l'être. Mais lorsqu'il présente un état aigu, le patient comme son entourage ont besoin de l'assistance et des soins des professionnels.

Suite aux Assises de la santé mentale et de la psychiatrie en Septembre 2021, plusieurs décisions symboliques ont été prises. Entre autres, le remboursement très partiel des consultations de psychologues et une augmentation des moyens de la pédopsychiatrie de secteur. Apparemment, mesure est prise des besoins de ce champ de la médecine, chroniquement sous-financé. Mais répartis sur l'ensemble du territoire, ces derniers moyens se résument à un poste paramédical par secteur !

C'est peu, vraiment peu, compte-tenu des besoins présents et clairement repérés.

En effet la pédopsychiatrie voit déjà affluer des bébés, des enfants et des adolescents souffrant de troubles liés à au moins 5 facteurs contemporains : le cumul des crises socio-économique et sanitaire et leurs conséquences sur les familles et le développement psychique de l'enfant ; les conséquences de l'usage intensif des smartphones et autres écrans dès le plus jeune âge ; les conséquences très probables des perturbateurs endocriniens sur le neuro-développement ; les conséquences du dérèglement climatique (angoisse chez l'adolescent voire immobilité ; migrants climatiques) ; les conséquences de la guerre sur la population (migrations, psychotraumatisme).

C'est donc au moins un doublement des moyens qui est attendu, soit 1,5 milliard d'euros supplémentaire pour la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, au-delà d'une refondation structurelle. A ne pas prendre en compte cela, c'est laisser s'installer des pathologies qui, au-delà de la souffrance qu'elles engendrent, augmentent le coût économique total de la santé mentale en France, chiffré à 109 milliards d'euros en 2017, coût démesurément plus important que l'investissement nécessaire aujourd'hui.

Les français ont besoin que vous vous engagiez fermement sur ces questions qui traitent de l'avenir de leurs enfants !

Paris, le 5 avril 2022

Dr Amandine BUFFIERE, présidente de la FDCMPP – Fédérer les Centres Médico-Psychopédagogiques

Dr Jean CHAMBRY, président de la SFPEADA – Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et des Disciplines Associées

Dr Christophe LIBERT, président de l'API – Association des Psychiatres de secteur Infanto-juvenile

Dr Catherine ZITTOUN, présidente de l'AFPP - Association Francilienne des Pédopsychiatres